Ville de
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
2023

À retourner à la Maison des Associations
avant le 15 novembre 2022

Nom de l'association*

Objet de l'association*

Ce formulaire permet de constituer votre dossier de demande de subvention. Pour toute précision vous pouvez contacter la Maison des Associations, place de la Liberté Émile Bresc *(face à l'Hôtel de Ville en haut de la rue Grande André Cabasse)* ou le Guichet Unique, en Mairie d'honneur :

Tél : **04 94 19 59 05**

Courriel : **maisondesassociations@mairie-roquebrune-argens.fr**

Ce formulaire interactif doit être téléchargé, complété depuis votre ordinateur pour être ensuite envoyé par courriel. Une fois signé numériquement, cliquez sur le bouton « envoyer » afin qu'il nous soit transmis via votre messagerie électronique.

Seuls les dossiers complets accompagnés des pièces demandées (numérisées) pourront être examinés.

☐ En cochant cette case, je souhaite recevoir par courriel ou voie postale, de la communication institutionnelle émanant du service Maison des Associations de la Ville de Roquebrune-sur-Argens, dans le cadre de ma demande de subvention ou d'événements liés à l'activité de mon association.

☐ J'ai déjà complété une demande de subvention l'an dernier. Je prends connaissance qu'il n'est pas nécessaire de fournir de RIB ni même les statuts de l'association, sauf en cas de changement.

Le responsable du traitement est le service de la Maison des Associations de la Ville de Roquebrune-sur-Argens. Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à constituer votre dossier de demande de subventions. Les destinataires des données sont les agents du service de la Maison des Associations. Les données seront conservées pendant la durée de vie de votre association. Depuis la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service de la Maison des Associations à l'adresse courriel suivante : maisondesassociations@mairie-roquebrune-argens.fr

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Documents Administratifs

☐ Le formulaire de demande de subvention, complété, daté et signé
☐ Les statuts (pour les associations qui demandent une subvention pour la 1re fois)
☐ Modification de statuts (si changements depuis la dernière demande)
☐ **Compte-rendu de la dernière assemblée générale** avec :
- La liste des membres du bureau à jour, si changement
- La liste des membres du conseil d'administration à jour, si changement

☐ Le rapport d'activités détaillé de la saison 2021/2022 (activités réalisées et restant à réaliser)

Documents comptables et bancaires

☐ Le compte de résultat et le bilan comptable de l'année N-1 pour les associations sous convention d'objectifs
À remplir obligatoirement certifié, pour les associations au budget supérieur à 23 000 €, par un commissaire aux comptes ou un expert comptable selon le montant du budget.

☐ RIB ou RICE
Accompagner le présent formulaire de votre RIB sous forme de fichier joint (jpg ou pdf) lors de l'envoi par courriel.

Associations Sportives : documents obligatoires à fournir

☐ Annexe 1

Associations Culturelles : documents obligatoires à fournir

☐ Annexe 2

Associations Patriotiques : documents obligatoires à fournir

☐ Annexe 3

Associations autres que Sportives, Culturelles et Patriotiques : documents obligatoires à fournir

☐ Annexe 4

TRÈS IMPORTANT :

Tout dossier ne comportant pas l'ensemble des documents requis OU qui ne sera pas transmis avant le 15 novembre 2022 ne sera pas pris en compte et sera éventuellement étudié après le 15 avril.

*champs obligatoires

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023

À retourner en Mairie de Roquebrune-sur-Argens avant le 15 novembre 2022

1. Identification de l'association

Nom* :

Description des activités* :

☐ Sport ☐ Culture ☐ Citoyenneté
☐ Jeunesse ☐ Patriotique ☐ Social

Adresse du siège social* :

Tél. fixe* :
Courriel* :
Page Facebook :

Tél. port* :
Site :

Date de déclaration au Journal Officiel :

N° Préfecture ou sous-préfecture :

N° SIRET/SIREN :

Président(e)

Nom* : Prénom :
Adresse* :
N° de téléphone* :
Courriel* :

Trésorier(ère)

Nom : Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :
Courriel :

2. Personnel et intervenants

Personnel intervenant/encadrant de l'association* *(nombre de personnes, mettre 0 si aucun)* **:**

Employés

Bénévoles

Contrats Aidés

Autres *(préciser)*

Prestataire extérieur

Statut : Association Auto-entreprise Société Nom

*champs obligatoires

OBLIGATIONS À RESPECTER
La collectivité s'est engagée dans une démarche de développement durable avec une labellisation « Territoire durable, une COP d'avance ».
Ainsi, la charte « Zéro déchet plastique » sera prise en considération dans les critères d'attribution des subventions.
C'est un engagement fort que nous vous demandons, et surtout l'application de cet engagement.

Je soussigné(e), Mme/M.* président(e) de l'association* , m'engage à appliquer et faire appliquer la charte « Zéro déchet plastique » dans l'ensemble des activités de l'association.

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le*

Signature*

3. Subvention

Subvention, si perçue en 2022* :

Subvention demandée pour 2023* :

Autre(s) subvention(s) sollicitée(s) en 2023 :

État, montant : Région, montant :

Département, montant : Autre(s) organisme(s), montant :

Argumenter votre demande :

*champs obligatoires

BILAN ANNÉE 2022

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom de l'association* :

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Nombre total d'adhérents pour l'année 2022* :

Adhérents	Sur la Commune	Dans l'ECAA (ex CAVEM)	Hors ECAA (ex CAVEM)
De moins de 6 ans			
De 6 ans à 12 ans			
De 13 ans à 17 ans			
De 18 ans à 24 ans			
De 25 ans à 64 ans			
Seniors 65 ans et plus			
Public spécifique			

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés* ?

Oui ◯ Non ◯ Partiellement atteint ◯

Information(s) complémentaire(s) sur les activités de l'association

Manifestations événementielles sur la commune : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Action(s) partenariale(s) avec la commune : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Intervention en milieu scolaire : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Autres projets citoyens : Oui ◯ Non ◯
Détail :

*tous les champs de cette page sont obligatoires. Les totaux se remplissent automatiquement.

2. BILAN FINANCIER EXERCICE 2022 du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022*

NB : sur l'ensemble du document, pour tous les nombres à virgule, veuillez utiliser la virgule de votre clavier et non le point

	DÉPENSES	MONTANT		RECETTES	MONTANT
60	**ACHATS**				
604	Achats d'études et prestations de services		**756**	Cotisations	
607	Achat Manifestation		**754**	Dons et legs	
6064	Fournitures de bureau		**701**	Ventes de marchandises	
61	**SERVICES EXTÉRIEURS**		**706**	Prestations de services	
613	Locations		**76**	Produits inanciers	
614	Charges locatives et de copropriété		**7062**	Recettes Manifestations	
615	Entretien et réparations		**7065**	Partenariat (Sponsors)	
616	Primes d'assurances				
617	Documentation/Études/Recherche				
62	**AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS**		**74**	**SUBVENTIONS PUBLIQUES**	
621	Personnel extérieur à l'association		**741**	VILLE	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		**747**	ÉTAT	
623	Publicité, publications, relations publiques		**745**	RÉGION	
625	Déplacements, missions et réceptions			DÉPARTEMENT	
626	Frais postaux - Téléphone				
63	Impôts, taxes		**748**	Autres (préciser)	
64	**CHARGES DE PERSONNEL**				
641	Rémunérations du personnel				
645	Charges sociales de l'employeur				
647	Autres...		**75**	Autres recettes (préciser)	
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**				
651	Adhésions/achats de licences				
66	Charges financières				
661	Intérêts des emprunts				
	TOTAL (€)			**TOTAL (€)**	

3. Données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée :

Pourcentage des salaires et charges : %

Pourcentage des achats de matériels : %

Pourcentage des investissements (achat de matériel informatique, etc.) : %

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

BILAN 2022 - Si vous le souhaitez et afin que la commission comprenne davantage les problématiques, décrivez les postes importants des dépenses et des recettes.

BUDGET 2023 - Idem, décrivez les postes importants des dépenses et des recettes :

*tous les champs de cette page sont obligatoires. Les totaux se remplissent automatiquement.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023*
Du 1er janvier au 31 décembre 2023

NB : sur l'ensemble du document, pour tous les nombres à virgule, veuillez utiliser la virgule de votre clavier et non le point

	DÉPENSES	MONTANT		RECETTES	MONTANT
60	**ACHATS**				
604	Achats d'études et prestations de services		**756**	Cotisations	
607	Achat Manifestation		**754**	Dons et legs	
6064	Fournitures de bureau		**701**	Ventes de marchandises	
61	**SERVICES EXTÉRIEURS**		**706**	Prestations de services	
613	Locations		**76**	Produits inanciers	
614	Charges locatives et de copropriété		**7062**	Recettes Manifestations	
615	Entretien et réparations		**7065**	Partenariat (Sponsors)	
616	Primes d'assurances				
617	Documentation/Études/Recherche				
62	**AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS**		**74**	**SUBVENTIONS PUBLIQUES**	
621	Personnel extérieur à l'association		**741**	VILLE	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		**747**	ÉTAT	
623	Publicité, publications, relations publiques		**745**	RÉGION	
625	Déplacements, missions et réceptions			DÉPARTEMENT	
626	Frais postaux - Téléphone				
63	Impôts, taxes		**748**	Autres (préciser)	
64	**CHARGES DE PERSONNEL**				
641	Rémunérations du personnel				
645	Charges sociales de l'employeur				
647	Autres...		**75**	Autres recettes (préciser)	
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**				
651	Adhésions/achats de licences				
66	Charges financières				
661	Intérêts des emprunts				
	TOTAL (€)			**TOTAL (€)**	

*champs obligatoires

ANNEXE 1
Fiche à compléter uniquement par les associations sportives

Nom de l'association* :

Nombre total d'adhérents* :

Nombre de licenciés :

Montant de la cotisation enfant* :
Montant de la cotisation adulte* :

Montant participation annuelle* :
Enfants :
Adultes :

Adhérents	Sur la Commune	Dans l'ECAA (ex CAVEM)	Hors ECAA (ex CAVEM)
De moins de 6 ans			
De 6 ans à 12 ans			
De 13 ans à 17 ans			
De 18 ans à 24 ans			
De 25 ans à 64 ans			
Seniors 65 ans et plus			
Handi sport			

Nombre total de licenciés :
Il pourra vous être demandé le listing officiel de votre organisme de tutelle (district, ligue, comité...)

Catégories et niveaux :

Catégorie	Départemental	Régional	National

Encadrement :

Nombre d'Éducateur 1er - 2e degré :
Nombre d'Éducateur Sportif Fédéral :
Nombre d'Éducateur sans qualification :

*champs obligatoires

Information(s) complémentaire(s) sur les activités du Club* :

Manifestations événementielles sur la commune* : Oui ◎ Non ◎

Détail:

Action(s) partenariale(s) avec la commune* : Oui ◎ Non ◎

Détail:

Intervention en milieu scolaire* : Oui ◎ Non ◎

Détail:

Autres projets citoyens* : Oui ◎ Non ◎

Détail:

Propositions envisagées :

Implication dans le PEDT

La Commune de Roquebrune-sur-Argens a mis en place un PEDT (Projet Éducatif Territorial) qui doit répondre à 4 objectifs à destination des jeunes :

- Épanouissement personnel ;
- Vivre ensemble ;
- Appropriation du territoire ;
- Rapport au monde.

Votre association est-elle intéressée pour participer au PEDT ? Oui ○ Non ○

Si oui : décrivez succinctement l'action que vous proposez : activités mises en œuvre, nombre de bénévoles, matériel utilisé (fourni par l'association ou devant être mis à disposition ?), espace nécessaire, intérieur ou extérieur... :

À quel jeune public s'adresse votre activité :
Maternelle ☐ Élémentaire ☐ Collège ☐

Dans quelles tranches horaires votre association pourrait-elle intervenir (entourez votre ou vos possibilités et précisez vos tranches horaires pour le mercredi et les vacances scolaires) :

Lundi :	11h30 à 13h30 ☐	16h30 à 18h30 ☐
Mardi :	11h30 à 13h30 ☐	16h30 à 18h30 ☐
Jeudi :	11h30 à 13h30 ☐	16h30 à 18h30 ☐

Mercredi (possibilités toute la journée, précisez votre tranche horaire)

Vacances scolaires (possibilités toute la journée, précisez votre tranche horaire)

*champs obligatoires

ANNEXE 2
Fiche à compléter uniquement par les associations culturelles

Nom de l'association* :

Nombre total d'adhérents* :

Montant de la cotisation enfant* :
Montant de la cotisation adulte* :

Adhérents	Sur la Commune	Dans l'ECAA (ex CAVEM)	Hors ECAA (ex CAVEM)
De moins de 6 ans			
De 6 ans à 12 ans			
De 13 ans à 17 ans			
De 18 ans à 24 ans			
De 25 ans à 64 ans			
Seniors 65 ans et plus			
Public spécifique			

Information(s) complémentaire(s) sur les activités de l'Association*

Organisation de spectacle gratuit sur la commune* : Oui Non
Détail :

Autres spectacles payants sur la commune* : Oui Non
Détail :

Participation à des manifestations organisées par la commune* : Oui Non
Détail :

Intervention en milieu scolaire* : Oui Non
Détail :

Autres projets citoyens* : Oui Non
Détail :

*champs obligatoires

ANNEXE 3
Fiche à compléter uniquement par les associations patriotiques

Nom de l'association* :

Nombre total d'adhérents* :

Montant de la cotisation* :

Adhérents	Sur la Commune	Dans l'ECAA (ex CAVEM)	Hors ECAA (ex CAVEM)
Tous âges			
Public spécifique			

Information(s) complémentaire(s) sur les activités de l'Association*

Manifestations événementielles sur la commune* : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Action(s) partenariale(s) avec la commune* : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Intervention en milieu scolaire* : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Autres projets citoyens* : Oui ◯ Non ◯
Détail :

Propositions envisagées :

*champs obligatoires

ANNEXE 4
Fiche à compléter par toutes les associations Autres que sportives, culturelles et patriotiques

Nom de l'association* :

Objet de l'association* :

Nombre total d'adhérents* :

Montant de la cotisation enfant* :
Montant de la cotisation adulte* :

Adhérents	Sur la Commune	Dans l'ECAA (ex CAVEM)	Hors ECAA (ex CAVEM)
De moins de 6 ans			
De 6 ans à 12 ans			
De 13 ans à 17 ans			
De 18 ans à 24 ans			
De 25 ans à 64 ans			
Seniors 65 ans et plus			
Public spécifique			

Information(s) complémentaire(s) sur les activités de l'Association*

Manifestations événementielles sur la commune* : Oui Non
Détail :

Action(s) partenariale(s) avec la commune* : Oui Non
Détail :

Intervention en milieu scolaire* : Oui Non
Détail :

Autres projets citoyens* : Oui Non
Détail :

Propositions envisagées :

**champs obligatoires*

RIB ou RICE

Accompagner le présent formulaire de votre RIB sous forme de fichier joint (jpg ou pdf) lors de l'envoi par courriel.

Déclaration sur l'honneur*

Déclaration sur l'honneur du Président ou de la Présidente de l'association

Je soussigné(e), (nom et prénom)* représentant(e) légal(e) de l'association* , déclare que les informations fournies dans la demande de subvention sont sincères et exactes, et que l'association ne fait l'objet d'aucune poursuite ni condamnation.
Je certifie également exactes les informations du présent compte-rendu.

Fait, le* à*

Signature*

*Lu et approuvé** ☐

Une fois le formulaire dûment rempli, vous pouvez cliquer sur le bouton ENVOYER LE COURRIEL, ci-dessous. Cela aura pour effet d'ouvrir un nouveau courriel depuis votre boîte de messagerie en incluant le présent formulaire en pièce-jointe et stipulant l'adresse d'envoi dans les destinataires. Vous n'aurez plus qu'à envoyer ce courriel afin qu'il parvienne à nos services.
IMPORTANT : le courriel doit être envoyé afin que nous le recevions, cliquer sur le bouton ci-dessous ne suffit pas.

ENVOYER LE COURRIEL

Rappel de la loi

L. 1411-4 Loi n°96-142 du 21 février 1996 : Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut-être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité.